

ASSOCIATION ALERTE

99 rue Consolat
13001 MARSEILLE
04 91 64 29 59
info@alerte.org



SEJOURS ETE 2018

SÉJOUR DE JEUNES ENFANTS :

Cette proposition est pensée pour initier les petits enfants à une vie communautaire en vacances.
Elle est faite pour un petit groupe (entre dix et douze) de jeunes enfants de 4 à 6 ans.

Lieu : Centre les Hirondelles, à St Bonnet (Hautes-Alpes)

- 08 au 15 juillet
- Frais de séjour : 355 € (assurance, hébergement et activités inclus)
- Voyage : les parents amènent leur enfant sur place.
- Activités : activités d'éveil, de découverte de la nature, activités d'expression.

Si ce séjour n'atteint pas les 6 inscrits minimum deux mois avant le départ, il sera malheureusement annulé.

SÉJOUR D'ENFANTS :

Lieu : Chalet du Parmelan (Haute Savoie) – 43 places

- Dates : du 08 au 27 juillet pour enfants de 7 à 12 ans
- Directeur: François ANSALDI
- Frais de séjour : 715 € (voyage, assurance, hébergement et activités inclus)
- Voyage : il se fera en autocar.
- Activités : Polyvalentes, en lien avec le lieu d'implantation (moyenne montagne) et le projet éducatif de l'association.

SÉJOUR DE JEUNES ADOLESCENTS :

Lieu: La Rive, camp fixe à ALEX (Haute Savoie) 20 places

- Dates: du 8 au 24 juillet pour adolescents de 13 à 14 ans
- Directeur: Théo JOURDAN
- Frais de séjour : 605 € (voyage, assurance, hébergement et activités inclus)
- Voyage : il se fera en autocar à l'allée (avec les enfants du chalet) en train au retour.
- Activités : Activités sportives et de pleine nature, activités nautiques, randonnées ...



INFORMATIONS GÉNÉRALES :

VERSEMENT DES FRAIS :

Pour tous les séjours :

- Un acompte de 130 € (80 € pour les jeunes enfants) est demandé à l'inscription, ainsi que l'adhésion de 35 € (par famille et par an)
- Les versements se font :
 - par chèque à l'ordre de l'Alerte.
 - merci de :
 - faire le chèque pour l'adhésion à part
 - indiquer au dos du chèque le nom, le prénom de l'enfant ainsi que le séjour choisi.
 - en espèces lors des permanences.
 - En chèques vacances éventuellement (sauf l'adhésion)
- Les familles qui nous confient plusieurs enfants pendant l'été bénéficient d'un abattement sur le prix des séjours :
 - pour deux enfants : 7% d'abattement
 - pour trois enfants : 10% d'abattement
- D'autre part, il est possible de trouver un arrangement pour le versement de ces frais. Nous en parler au préalable.
- **En cas d'annulation d'une inscription moins de trois semaines avant le départ, l'acompte reste acquis à l'association.**

ADHÉSION À L'ASSOCIATION :

Tout participant à un de nos séjours doit être adhérent à l'Alerte. L'adhésion est fixée chaque année en assemblée générale, elle est annuelle et par famille. En 2018 elle est de 35,00 €.

ALLOCATIONS-VACANCES :

L'association était conventionnée par la CAF l'année dernière. Nous avons refait la demande cette année et nous devrions l'être encore.
L'association est aussi agréée pour recevoir les chèques – vacances.

INSCRIPTIONS :

Le nombre de places est limité.

Une inscription est considérée comme ferme lorsque nous sont parvenus :

- la **fiche d'inscription** dûment remplie et signée
- l'**acompte** demandé pour le séjour
- l'**adhésion** annuelle

PERMANENCES :

Des permanences ont lieu au 99 rue Consolat toute l'année le mercredi de 17h à 19h (sauf pendant les vacances scolaires)
Les familles peuvent aussi prendre rendez-vous pour rencontrer Bernard Ansaldi, Fanny Minassian ou Anne Quartino responsable des paiements, ou l'un(e) des directeurs(trices).

Informations supplémentaires sur le site internet : www.alerte.org

ou par mail : info@alerte.org
recrutement@alerte.org

